



ÉCONOMIE

# Précarité étudiante : « 56% des étudiants avouent ne pas manger à leur faim »



Rassemblement des syndicats étudiants devant le siège de l'Université de Lille luttant contre la précarité étudiante et pour un plan d'urgence pour les facultés, le 20 janvier 2021. Aujourd'hui, le même problème reste entier. (Crédits : Sud Solidaires étudiants-e-s Lille)

Flavie Camilotto

**A**près deux années de pandémie mondiale, la rentrée 2022 était synonyme de retour à la normale pour la majorité des étudiants. Toutefois, aujourd'hui deux sur trois sont en situation d'extrême précarité et l'inflation actuelle n'améliore pas leur situation. Entre coûts alimentaires, de logement ou encore de santé, les postes de dépenses sont nombreux pour les élèves de l'enseignement supérieur. Ainsi, la précarité étudiante croît de nouveau cette année, et les mesures prises par le gouvernement sont jugées insuffisantes par les acteurs concernés. Explications.

Augmentation des loyers, restauration universitaire plus onéreuse, revalorisation insuffisante des bourses et retards de celles-ci... Le coût de la vie étudiante augmente considérablement en cette rentrée 2022, de 6,47% en plus par rapport à la rentrée 2021 selon l'Union nationale des étudiants de

France (UNEF) et de 7,38% pour la Fédération des associations générales étudiantes (FAGE). En cause bien sûr : l'inflation.

En effet, alors que la hausse des prix à la consommation en France s'est élevée à 5,6% sur un an selon les données provisoires publiées le 30 septembre par l'Insee, les étudiants sont en première ligne face à cette augmentation globale des prix. Selon l'édition 2022 de l'étude « Précarités étudiantes : deux ans après rien n'a changé » publiée par l'association de lutte contre le gaspillage alimentaire Linkee, deux étudiants sur trois sont en situation d'extrême précarité car une fois toutes leurs factures payées (logement, charges, abonnement de transport, internet et téléphonie), il leur reste moins de 50 euros pour subvenir à leurs besoins.





## Un étudiant sur trois fait face à des conditions de logement précaires

Selon l'Observatoire de la vie étudiante, le logement constitue le principal poste de dépense d'un étudiant (57% du budget en 2022). Même si l'inflation actuelle touche moins les logements que les autres postes de dépenses, elle entraîne néanmoins une explosion du prix des loyers (+1,37% à l'échelle nationale selon l'UNEF, soit un loyer moyen de 563,40 euros pour une surface étudiante). « *Nous constatons que, depuis la rentrée, un nombre croissant de nos étudiants sont sans logement, ils nous sollicitent parce qu'ils sont à la rue* », regrette Emmanuelle Jourdan-Chartier, vice-présidente Vie étudiante et de campus à l'Université de Lille, avant d'ajouter que « *l'université est très démunie car elle n'a pas d'hébergement d'urgence* ».

Face à cette augmentation des prix, certains étudiants bénéficient néanmoins de places en résidences universitaires du Centre régional des œuvres universitaires et scolaires (CROUS). « *Moins de 6% des étudiants peuvent bénéficier d'un logement CROUS* », déplore à *La Tribune* Félix Sosso, porte-parole de la FAGE. Tandis que le gouvernement avait annoncé un plan de construction de 60.000 logements avant la fin du premier quinquennat d'Emmanuel Macron, le Centre national des œuvres universitaires et scolaires (CNOUS), dans son rapport d'activité 2021, déclarait ne compter que 10.723 nouveaux logements, construits entre 2017 et 2021. Ainsi, de nombreux étudiants n'ont pas accès à ces logements universitaires à prix réduits.

« *A Paris ou même en Picardie, les logements en résidence universitaire sont insalubres* » déclare à *La Tribune* Félix Sosso, pour qui que ces prix réduits cachent une toute autre vérité. Mauvaise isolation, infestation de cafards... Nombreux sont les désagréments que connaissent les étudiants vivant dans ces résidences, **une réalité que les équipes de 66 minutes ont révélé en images**. Au total, c'est aujourd'hui un étudiant sur trois qui fait face à des conditions de logement précaires selon Linkee, et la hausse du coût de l'énergie ne va rien arranger cet hiver car « *les logements du CROUS sont de véritables passoires thermiques* », selon le porte-parole de la FAGE. Même si, sur un mois, les prix à la consommation de l'énergie se replient de 0,5% en septembre selon l'Insee, la progression sur un an est de 17,8%. Ainsi, chauffer ces logements universitaires coûtera de plus en plus cher aux étudiants et beaucoup vont rogner sur d'autres postes de dépenses.

## « 56% des étudiants avouent ne pas manger à leur faim »

La flambée des prix de l'alimentation s'accélère en septembre 2022, augmentant de 9,9% par rapport au mois d'août. Ainsi, nombreux sont les étudiants qui ne peuvent plus se permettre le même panier quotidien qu'auparavant, notamment quand les prix de certains produits tels que les pâtes, l'huile ou encore la viande surgelée ont augmenté de 15%. « *L'alimentation est devenue la première variable d'ajustement pour boucler les fins de mois* », selon l'association Linkee, qui assure que 97% des étudiants se restreignent sur la quantité et la qualité de leur alimentation.

« *Chaque semaine, nous recensons entre 100 et 200 étudiants aux distributions alimentaires organisées sur les campus par le Secours Populaire, les Restos du Cœur ou encore la Croix-Rouge* » explique Emmanuelle Jourdan-Chartier, ajoutant que « *les épiceries solidaires proposées par certaines associations sont désormais au nombre de cinq alors qu'il n'y en avait que deux auparavant* ». Une tendance qui traduit la hausse du nombre d'étudiants ayant recours à des aides alimentaires est en pleine croissance. De plus, **l'association Co'p1-Solidarités étudiantes, créée pendant la pandémie, estime dans son édition 2022 publiée le 3 octobre** que 73% des étudiants bénéficiaires de ces aides alimentaires sont non-boursiers, une surreprésentation venant du fait que les 27% restants bénéficient de tarifs préférentiels dans les restaurants universitaires.

Durant la pandémie, les CROUS ont mis en vigueur le fameux « repas à un euro » pour tous les étudiants, une mesure qui perdure mais uniquement pour les boursiers et les étudiants en situation de précarité qui en font la demande. L'UNEF déplore cette réforme car, à ce jour, les « *73% d'étudiants non-boursiers* » n'y ont pas accès et sont pourtant, eux aussi, « *touchés de plein fouet par une hausse drastique des prix* ».

## Les soins médicaux, une dépense sur laquelle rognent les étudiants

« *Beaucoup d'étudiants rognent sur les postes de dépenses régaliens, et notamment sur la santé* », indique à *La Tribune* Félix Sosso, avant de préciser que « *de nombreux étudiants font principalement l'impasse sur leur santé mentale* ». Tandis que 83% des étudiants déclarent avoir été affectés au niveau psychologique, affectif ou physique depuis le début de la crise sanitaire en mars 2020, la FAGE indique qu'ils sont 40% à avoir renoncé à des soins (43% d'entre eux pour des raisons financières).

Une tendance particulièrement due à la hausse du coût des compléments santé et à la suppression du régime étudiant





de sécurité sociale en 2018 rendant ainsi l'accès aux soins et les coûts associés beaucoup plus importants selon le porte-parole de la FAGE. L'Université de Lille a ainsi mis en place des centres de santé au sein des campus, permettant d'assurer un soutien psychologique pour les élèves et ce à moindre coût car aucune avance n'est demandée aux étudiants, une carte vitale étant suffisante.

### Les études des élèves en péril

Pour pallier ces multiples dépenses, les étudiants cherchent alors du travail et certains acceptent des postes de 35 heures ou doivent jongler entre plusieurs postes, une solution qui n'est pas viable pour beaucoup car met en péril leurs études. Au micro du *Monde*, Imen Kara, 20 ans, explique qu'en 2021, elle avait dû trouver un travail de quinze heures par semaine dans un laser game, cumulé à un poste d'entraîneuse de handball. « *C'est sûrement la raison qui fait que je retape ma L2* », regrette l'étudiante. Le journal rapporte également les propos d'Antoine (prénom modifié), étudiant de 23 ans qui, en 2021, est passé à un travail de 35 heures hebdomadaires en janvier afin de faire face au coût de la vie. Toutefois, il a redoublé sa dernière année de licence car il ne pouvait pas convenablement suivre ses cours en parallèle.

Pour soutenir les étudiants les plus précaires, les plafonds des aides sociales proposées par l'Université de Lille ont été rehaussés : jusqu'à 1.800 euros pour un cycle de trois ans et 1.200 euros pour deux ans. En 2021, plus de 1.600 étudiants en grande difficulté ont ainsi bénéficié de ce Fonds de Solidarité et de Développement des Initiatives Étudiantes (FSDIE). « *Parallèlement, nous avons mis en œuvre un plan de solidarité aidant les nouveaux arrivants en situation économique fragile* » déclare Emmanuelle Jourdan-Chartier à *La Tribune* et « *3.000 étudiants ont donc bénéficié d'un chèque de 250 euros à la rentrée* ».

### Une aide de l'Etat insuffisante face à la réalité quotidienne

Augmentation des bourses sur critères sociaux de 4%, revalorisation de 3,5% des APL, bourse exceptionnelle de rentrée de 100 euros, gel des droits d'inscription à l'université et des loyers dans les résidences universitaires... Nombreuses sont les initiatives mises en œuvre par l'Etat en cette rentrée 2022. « *Il faut regarder les choses en face, l'action du gouvernement n'est pas suffisante du tout* » déclare toutefois le porte-parole de la FAGE, association pour laquelle une majoration des bourses de 4% ne va pas aider les étudiants à lutter contre l'inflation aujourd'hui proche des 6%.

Cet été, la ministre de l'Enseignement supérieur et de la recherche Sylvie Retailleau avait annoncé une bourse exceptionnelle de 100 euros versée le 15 septembre aux étudiants boursiers, bénéficiaires de l'aide exceptionnelle du CROUS ou de l'APL pour faire face à l'inflation. « *J'attends la bourse, les 100 euros de l'inflation, l'aide à la mobilité, le remboursement du CVEC* » regrettait cependant un étudiant sur Twitter le 22 septembre tandis qu'un autre déclarait « *Ils abusent le CROUS, j'ai toujours pas ma bourse de septembre ni même les 100 euros de l'aide inflation @Crous\_Bordeaux* » le 2 octobre.

Contacté, le CNOUS a expliqué à *La Tribune* que l'annonce de la ministre « *concernait en réalité les premiers paiements effectués par la CAF* » et que « *la prime exceptionnelle a été mise en paiement le vendredi 30 septembre* », particularité qui n'avait pas été communiquée aux étudiants jusqu'alors.

Ainsi, les syndicats étudiants dénoncent une insuffisance de l'Etat pour lutter contre la précarité étudiante. En effet, tandis que depuis 2017, les multiples gouvernements ont vanté leurs politiques sociales en faveur des étudiants, l'UNEF dénonce qu'« *Emmanuel Macron est le président qui a le moins investi en aides directes ces quinze dernières années* ». L'UNEF et la FAGE réclament donc une refonte totale du système de bourse, qui ne s'appuie plus sur les revenus des parents mais sur ceux des étudiants car tous ne sont pas aidés financièrement. « *Il faut aussi territorialiser l'aide car elle s'adapte aux situations de vie, les coûts ne sont pas les mêmes dans une grande ville ou en province* » indique Félix Sosso, proposition qui devrait être au programme de la concertation débutant en octobre afin de penser la réforme du système des bourses. « *L'atterrissage de la réforme aura lieu à la rentrée 2024 ou 2025* », a indiqué Sylvie Retailleau, promettant des débats houleux dans les mois et années à venir.

ZOOM 1 : Une précarité qui touche plus durement les étudiantes

Cette précarité, qui touche une majorité d'étudiants français, atteint plus particulièrement les femmes, auxquelles s'ajoute la précarité menstruelle. En effet, l'UNEF rapporte, dans son enquête publiée cet été, que la différence du coût de la vie entre personnes menstruées et personnes non menstruées s'élève à 274,86 euros par an. Une différence dont les effets sont visibles sur le terrain : deux millions de personnes font face à des difficultés d'accès à des protections périodiques selon une étude publiée par OXFAM. L'association Co'p1-Solidarités étudiantes révèle également dans sa dernière enquête qu'il est déjà arrivé à « *32% des femmes interrogées de ne pas pouvoir acheter des protections périodiques par manque de moyens* ».





De plus, les médicaments contre les douleurs ainsi que le suivi gynécologique représentent un budget moyen de 305,76 euros par an pour une personne menstruée et celui des frais médicaux (médicaments, pilule, protections) atteint 170,31 euros. La Sécurité Sociale a alors annoncé, dans son budget 2023, la gratuité de la contraception d'urgence pour toutes les femmes, quel que soit l'âge et sans ordonnance, à partir de janvier 2023, une mesure saluée par les principales intéressées mais qui n'est cependant pas suffisante pour beaucoup d'entre elles.

Lire aussi **Gratuité de la « pilule du lendemain » : la mesure coûtera 16 millions d'euros par an à l'Assurance maladie**

**ZOOM 2 : Les doctorants, étudiants de troisième cycle touchés de plein fouet**

« *Les conditions de vie et de recherche des doctorants sont dramatiques* », alerte la FAGE dans une **enquête publiée le 20 septembre**. Selon les résultats de cette étude, un quart des doctorants et doctorantes n'arrive pas à subvenir à ses besoins et en dix ans, la France a ainsi perdu 10.000 inscrits dans le troisième cycle de l'enseignement supérieur. Pour expliquer « *ces conditions dégradées* », la Fédération des associations générales étudiantes prône « *un manque d'information et d'égalité des chances pour accéder au doctorat* », mais elle met surtout en avant les problématiques de financement.

En effet, 25% des doctorants n'en bénéficieraient pas dès la première année, et même pour ceux qui obtiennent ces financements, 26% ne parviennent pas à subvenir à leurs besoins au quotidien (manger, se loger...). Par conséquent, la FAGE préconise une majoration du salaire minimum de tous les doctorants, qui peuvent également gagner de l'argent en assurant des heures d'enseignement à l'université (souvent payées en dessous du SMIC). ■

